

Formation

La sûreté de son établissement : prévenir et lutter contre la malveillance

Durée de la formation :	2.5 heures
Date de la session :	du 19/06/2025 au 19/06/2025
Dates précises :	
Horaires de la session :	9:00 à 11:30
Lieu :	En distanciel -
Nombre de places maximum :	10
Formateur(s) :	Emma DJELLIL
Prérequis sur cette formation :	Aucun
Public ciblé :	Personnel de l'université de Bordeaux
Public prioritaire :	Personnel de l'université de Bordeaux
Date limite d'inscription :	10/04/2025

Objectifs :

- Appréhender les enjeux en matière de sûreté
- Définir les caractéristiques de la malveillance
- Apprécier et évaluer les risques relatifs à la sûreté dans l'ESR
- Apprécier et évaluer les risques relatifs à la sûreté dans le domaine de la recherche
- Appréhender les stratégies déployées à UBx pour lutter contre la malveillance
- Adopter les bonnes pratiques au quotidien et les gestes réflexes pour éviter la malveillance
- Module VIGIPIRATE
- Créer une culture de sûreté en inculquant aux parties prenantes qu'elles peuvent participer à leur échelle au fait de proposer un environnement de travail sécurisé

Programme :

- Caractériser la sûreté et la malveillance
- La notion de sûreté dans les universités : Focus sur le dispositif PPST (protection du potentiel scientifique et technique)
- Traiter le risque de malveillance : organisation de la Direction Sécurité-Sûreté
- Traiter le risque de malveillance : bonnes pratiques en matière de sûreté
- Module VIGIPIRATE : comprendre la menace terroriste et le dispositif VIGIPIRATE et se préparer

Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr>
Pôle AGRH - service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#)
et toutes les infos sur [l'intranet](#)